



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

culture et communication : personnel

Question écrite n° 60873

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui communiquer le nombre de fonctionnaires de son ministère détachés auprès d'organismes publics.

Texte de la réponse

Le nombre de fonctionnaires du ministère de la culture et de la communication détachés auprès d'organismes publics s'élève, au 31 décembre 2000, à 349 (170 hommes et 179 femmes) qui se répartissent de la manière suivante : 194 sont détachés auprès d'une administration ou d'un établissement public de l'Etat dans un emploi conduisant à une pension du code des pensions civiles et militaires de retraite (quatre-vingt-neuf hommes, cent cinq femmes) ; soixante-quatre sont détachés auprès d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public (vingt-huit hommes, trente-six femmes) ; deux sont détachés pour participer à une mission de coopération (un homme, une femme) ; quarante-quatre sont détachés auprès d'une administration de l'Etat, d'un établissement public de l'Etat, (vingt-six hommes, dix-huit femmes) ; quatre sont détachés auprès d'une entreprise ou d'un organisme privé d'intérêt général ou de caractère associatif assurant des missions d'intérêt général (quatre hommes) ; un est détaché pour remplir une mission d'intérêt public à l'étranger ou auprès d'organismes internationaux (un homme) ; deux sont détachés pour exercer les fonctions de membres du Gouvernement ou une fonction publique élective (deux femmes) ; trente-huit sont détachés pour l'accomplissement d'un stage ou d'une période de scolarité préalable à la titularisation ou pour suivre un cycle de préparation à un concours (vingt et un hommes, dix-sept femmes).

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60873

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2763

Réponse publiée le : 6 août 2001, page 4510